

PROJET DE DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MAI

Envoyé en préfecture le 16/05/2025

Reçu en préfecture le 16/05/2025

Publié le

ID : 023-212316509-20250515-20250501-DE



Délibération 2025 / 05-01

L'an deux mil vingt-cinq le quinze mai à dix-huit heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Raymond RABETEAU, Maire.

Etaient présents les Conseillers municipaux : Mrs Raymond RABETEAU, Jean-François CHAMPEAU, Christian FAUGERON, Didier LASSECHERE, Jacques FAURE, Maurice BESSE, Jean-Jacques BORD, Mmes Claudine DAURY-NEYRET, France-Noëlle GIMENEZ, Mireille RECONDU.

Étaient absents excusés : Mrs Cédric LECOMTE, Arnaud PICOUT.

Étaient absents : Mr Anthony BUYS.

Secrétaire de séance : Mme France-Noëlle GIMENEZ.

* * * * *

DETR 2025 : AMENAGEMENT, MISE AUX NORMES ET ACCESSIBILITÉ PERSONNES EN SITUATION D'HANDICAP DES BUREAUX DE LA MAIRIE

Monsieur le Maire :

- **rappel** à ses Collègues la délibération 2024 / 12-05 portant l'unanimité pour la sollicitation d'une subvention de l'état au titre de la D.E.T.R 2025 pour le projet de travaux d'aménagement des bureaux de la Mairie.
- **précise qu'une** modification de financement doit avoir lieu car le taux d'intervention de BOOS'T'COMMUNE est de 25 % du montant H.T et la recette prévue était de 10 000€ soit 20%.
- **dit que** le coût prévisionnel des travaux s'élève à : **49 917.26€ HT** et que cette somme n'est pas modifiée

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **décide** de modifier le plan de financement prévisionnel avec une demande de 26% à BOOS'T'COMMUNE,

Coût du projet : 49 917.26 € HT

<u>Recettes</u> :	D.E.T.R. (50 %) :	24 958.63 €
	BOOS'T'COMMUNE	13 000.00 €
	Autofinancement (solde) :	11 958.63 €

- **autorise** Monsieur le Maire à signer les documents à intervenir.

Fait et délibéré en Mairie, le 15 mai 2025

Le Maire,
Raymond RABETEAU



